

Annexe 1 **PUBLIC**

Tableau des modalités et mécanismes de réparation

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Catégories de victimes par type de préjudice ¹			Ampleur des préjudice(s) causés			Modalités et formes de réparation			Financement
Victimes ²	% (sur 264 victimes)		Moyenne des évaluations monétaires						
Catégorie 1 77 victimes						Restitution/Réhabilitation/indemnisation	Réparation		
Perte maison + meublants + poules/champ+ Perte bétail+ Perte de revenu lié au bétail	8%		12.000 USD x 23 victimes =276.000 USD				Mesures 1 à 3 ⁴ cumulables – plafond : 8.000 USD		
Perte du statut social			200 USD x 23 victimes = 4.600 USD						
Perte maison + meublants + poules/champ + Perte bétail + Perte de revenu lié au bétail	25%		12.000 USD x 44 victimes = 528.000 USD			Restitution/Réhabilitation/indemnisation	Mesures 1 à 3 cumulables – plafond : 8.000 USD + 1 kit élevage		
Perte du statut social	17%		200 USD x 44 victimes = 8.800 USD						
Perte d'un ou plusieurs proches			Entre 6.000USD et 50.000USD X 44 victimes = 264.000 à 2.200.000USD						

¹ Pour la définition des types de préjudices voir le document « Evaluation des préjudices subis par les victimes ».

² Victimes qui seront reconnues comme bénéficiaires par la Chambre.

³ Sous réserve de l'application des règles relatives au Fonds au profit des victimes.

⁴ Les mesures sont 1) Aide au logement ; 2) Aide à une activité génératrice de revenus (« kit élevage » et « kit formation ») ; 3) Aide à l'éducation.

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Perte de l'ensemble des biens familiaux + perte des parents ou du parent survivant Perte du statut social Perte de proche (at minima un ou deux parents)	4%	7.000 USD par patrimoine x 10 victimes = 70.000 USD 200 USD x 10 victimes = 2.000 USD Selon le type de proche, entre 25.000 USD et 50.000 USD x 10 victimes = 250.000 à 500.000 USD	→	Mesures 1 à 3 cumulables – plafond : 8.000 USD + 1 kit élevage	→	Fonds au profit des victimes (autres ressources) ET G. Katanga (saisie sur le salaire à hauteur d'un montant maximal)
---	-----------	--	---	---	---	--

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Catégorie 2 – 121 victimes					Réparation		
Perte maison + meublants + poules/champ		20,6%	au minimum 3.000 USD		Mesures 1 à 3 cumulables – plafond : 4.000 USD		
Perte de statut social			200 USD x 54 victimes = 10.800 USD				
Perte maison + meublants + poules/champ		25%	au minimum 3.000 USD		Mesures 1 à 3 cumulables – plafond : 4.000 USD + 1 kit élevage		
Perte de statut social			200 USD x 66 victimes = 13.200 USD				
Perte d'un ou plusieurs proches	46%		Selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000 USD x 66 victimes = 396.000 à 3.300.000 USD				
Perte maison + meublants + poules/champ			au minimum 3.000 USD		Mesures 1 à 3 cumulables – plafond : 4.000 USD + 1 kit formation		
Perte du statut social		0,4 %	200 USD x 1 victime = 200 USD				
Préjudice sexuel (physique et moral)			10.000 USD x1 victime = 10.000 USD				



Restitution/Réhabilitation/indemnisation



Fonds au profit des victimes
(autres ressources)

ET

G. Katanga (saisie
sur le salaire à
hauteur d'un
montant maximal)

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Catégorie 3 42 victimes					Réparation	
Perte du niveau de vie	16%	4,5%	500 USD x 12 victimes = 6.000 USD	 Restitution/Réhabilitation/indemnisation 	Mesures 2 et 3 ⁵ cumulables – plafond : 600 USD	Fonds au profit des victimes (autres ressources) ET G. Katanga (saisie sur le salaire à hauteur d'un montant maximal)
Perte du statut social			200 USD x 12 victimes= 2.400 USD			
-----			-----			
Perte du niveau de vie		10,7%	500 USD x 28 victimes = 14.000 USD		Mesures 2 et 3 cumulables – plafond : 600 USD + kit élevage	
Perte du statut social			200 USD x 28 victimes =5.600 USD			
Perte d'un ou plusieurs proches			Selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000 USD x 28 victimes = 168.000 à 1.400.000 USD			
-----			-----			
Perte du niveau de vie		0,8 %	500 USD x 2 victimes = 1.000 USD		Mesures 2 et 3 cumulables – plafond : 600 USD + 1 kit élevage + 1 kit formation	
Perte du statut social			200 USD x 2 victimes = 400 USD			
Perte d'un ou plusieurs proches		Selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000 USD x 2 victimes = 12.000 à 100.000 USD				
Préjudice sexuel		10.000 USD x 2 victimes = 20.000 USD				

⁵ Voir note de bas de page n°5. Les mesures sont ici : (2) Aide à une activité génératrice de revenus (« kit élevage » et « kit formation ») (3) et Aide à l'éducation.

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Catégorie 4 : cas particuliers 24 victimes					Réparation		
Victime personne morale (1 victime)		0,4%	24.740 USD		24.740 USD		
Uniquement un préjudice moral (15 victimes)	9%	5,6%	Pour 11 victimes 25.000 USD x 11 victimes =275.000 USD + pour 3 de ces victimes ayant perdu des proches selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000USD = 18.000 à 150.000 USD		Pour 11 victimes : Soutien psychologique et versement d'un Euro symbolique – voir <i>infra</i> . + kit élevage pour 3 de ces 11 victimes		Fonds au profit des victimes (autres ressources) ET G. Katanga (saisie sur le salaire à hauteur d'un montant maximal)
		3%	Pour 4 victimes Selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000 USD =24.000 à 200.000 USD		Pour 4 victimes : « kit élevage »		
Préjudice matériel monétairement peu important (8 victimes)			Montant variable évalué à environ 150 USD + pour 5 de ces victimes ayant perdu des proches selon le type de proche, entre 6.000 USD et 50.000 USD= 30.000 à 250.000 USD		Choix entre les mesures 2 et 3 ⁶ À hauteur de 150 USD + kit élevage pour 5 de ces 8 victimes		

⁶ Les mesures sont ici : Aide à une activité génératrice de revenus (« kit élevage » et « kit formation ») et Aide à l'éducation.

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE RÉPARATION

Toute catégorie de victimes 303 victimes personnes physiques	% (sur 304 victimes) 99.6%	6.830.500 USD		Réadaptation	Réparation collective		Fonds au profit des victimes (autres ressources)
				Symbolique	Réparation individuelle		
- Traumatisme de l'attaque - Troubles de stress post-traumatique - Atteinte à l'intégrité physique (préjudice sexuel) - Exil forcé, déracinement et séparation des membres de la famille - Perte de statut social - Atteinte à l'intégrité physique - Perte d'un proche				« Soutien psychologique » – incluant : - soutien communautaire – lieux de parole et discussions (ouvert à toute personne) ; - soutiens psychologiques spécialisés selon la situation individuelle (nota. traumatisme de l'attaque ; SPT ; préjudice sexuel ; perte de proches)			
					Versement d'un Euro symbolique pour chaque victime reconnue		G. Katanga (saisie sur le salaire à hauteur d'un montant maximal)